

**Zeitschrift:** Rapport annuel / Office central suisse du tourisme  
**Herausgeber:** Office central suisse du tourisme  
**Band:** 3 (1943)

**Vereinsnachrichten:** Bilan au 31 décembre 1943

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Actif

## BILAN au 31 décembre 1943

## Passif

## I. Fonds liquides :

a) Caisse . . . . .	7,071.69
b) Chèques postaux . . . . .	20,857.40
c) Banques . . . . .	<u>11,284.60</u>

## II. Avoirs :

a) Débiteurs . . . . .	370,811.45
b) Siège auxiliaire de Lausanne, agences et représentations . . . . .	<u>200,760.10</u>
c) Département des postes et chemins de fer (arrêté fédéral du 6 avril 1939 sur la création de possibilités de travail) . . . . .	1,000,000.—
d) CFF, Berne (Dépôt communauté de propagande OCST/PTT/CFF/OFT) . . . . .	105,324.90
e) Actifs transitoires . . . . .	<u>13,155.50</u>

1,690,051.95

## III. Cotisations non encore encaissées :

a) Cotisations annuelles ordinaires . . . . .	369,730.—
---	-----------

## IV. Mobilier (Valeur d'assurance fr. 138,000.—) :

a) Mobilier p. m. . . . .	1.—
b) Bibliothèque p. m. . . . .	1.—
c) Photographie p. m. . . . .	<u>1.—</u>

3.—

## V. Pro Memoria :

a) Réserve de l'administration fédérale des finances (lettre du 15 septembre 1942 à l'OFT) exercice 1942 . . . . .	1,400,000.—
b) Réserve de l'administration fédérale des finances (lettre du 15 septembre 1942 à l'OFT) exercice 1943 . . . . .	1,200,000.—
c) Fonds pour concours graphiques et littéraires . . . . .	<u>129,211.85</u>

2,729,211.85

4,828,210.49

## I. Dettes à court terme :

a) Créditeurs . . . . .	89,748.90
b) Agences et représentations . . . . .	6,541.45
c) Passifs transitoires . . . . .	<u>41,193.83</u>

137,484.18

## II. Décroire :

a) Pour cotisations non rentrées . . . . .	27,000.—
b) Pour débiteurs douteux . . . . .	<u>9,668.65</u>

36,668.65

## III. Réserves :

a) Réserve pour propagande touristique à l'après-guerre . . . . .	1,000,000.—
b) Réserve pour la reprise de l'inventaire des anciennes agences des CFF . . . . .	200,000.—
c) Fonds de rénovation des agences . . . . .	100,000.—
d) Fonds spécial pour la propagande à l'étranger tiré des disponibilités de la communauté de propagande OCST/PTT/CFF/OFT . . . . .	<u>105,324.90</u>

1,405,324.90

## IV. Fonds de compensation :

Montant au 1 <sup>er</sup> janvier 1943 . . . . .	553,389.20
Excédent de dépenses 1943 . . . . .	<u>33,868.29</u>

519,520.91

## V. Pro Memoria :

a) Réserve de la Confédération pour la propagande touristique d'après guerre, exercice 1942 . . . . .	1,400,000.—
b) Réserve de la Confédération pour la propagande touristique d'après guerre, exercice 1943 . . . . .	<u>1,200,000.—</u>
c) Réserve pour concours graphiques et littéraires . . . . .	<u>129,211.85</u>

2,729,211.85

4,828,210.49